ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe 1

CALENDRIER 2023 DES OPÉRATIONS D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION

2NDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE - 2NDE PROFESSIONNELLE – 1ÈRE ANNÉE DE CAP 2 ANS
1ERE GÉNÉRALE - 1ERE PROFESSIONNELLE - 1ERE TECHNOLOGIQUE- 1ERE ANNÉE DE BMA

<table>
<tr><th colspan="2">1ère année de CAP
et 2nde professionnelle</th><th>2nde Générale et Technologique</th><th>Période</th><th>Examens</th><th colspan="2">1ère Professionnelle
1ère année de BMA</th><th>1ère Générale ou Technologique</th></tr>
<tr><td colspan="3">Préparation de l'orientation dans le cadre des parcours Passerelles</td><td>De mi-mars
au lundi 15 mai</td><td></td><td colspan="3">Préparation de l'orientation dans le cadre des parcours-passerelles</td></tr>
<tr><td colspan="3">Ouverture du Service en Ligne Affectation aux familles
pour CONSULTATION de l'offre de formation</td><td>Vendredi 7 avril</td><td></td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td colspan="3">Ouverture du Service en Ligne Affectation aux familles
pour SAISIE DES VŒUX</td><td rowspan="2">Mardi 9 mai</td><td rowspan="2"></td><td colspan="3" rowspan="2">Ouverture de la période de saisie des vœux. Les vœux sont saisis sur internet par :
- Les établissements d'origine (publics, privés sous contrat, agricoles et maritime)
- la DRAIO pour les candidats à un Retour en Formation Initiale et une Reprise d'Études - la DSDEN pour les candidats à un Retour en Formation Initiale et une Reprise d'Études</td></tr>
<tr><td colspan="3">Ouverture de la POSSIBILITE de saisie des vœux sur Affelnet Lycée par :
- Les établissements d'origine (publics, privés sous contrat, agricoles et maritime)
- la DSDEN pour les candidats au titre du Retour en Formation Initiale et de la Reprise d'Études</td></tr>
<tr><td colspan="3" rowspan="2">Date limite de remise du dossier médical par la famille au chef d'établissement qui le transmettra au médecin conseiller technique du DASEN du département dans lequel est scolarisé l'élève (ou du département demandé en 1er vœu pour les candidats extérieurs à l'académie)</td><td rowspan="2">Vendredi 19 mai</td><td rowspan="2"></td><td colspan="2">Date limite de transmission par les établissements d'origine des dossiers de demande de parcours Passerelles à l'établissement d'accueil</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="3">Date limite de remise du dossier médical par la famille au chef d'établissement qui le transmettra au médecin :
Conseiller Technique de la Rectrice — Conseiller Technique du DASEN</td></tr>
<tr><td colspan="3">Date limite d'arrivée à la DSDEN des dossiers médicaux, dossiers de Retour en Formation Initiale ou de Reprise d'Études</td><td>Jeudi 25 mai</td><td></td><td colspan="2">Date limite d'arrivée à la DRAIO des dossiers médicaux, dossiers de Retour en Formation Initiale ou de Reprise d'Études et des dossiers avec avis des établissements d'accueil pour les parcours Passerelles de la voie générale et technologique vers la voie professionnelle
Date limite d'arrivée à l'établissement d'accueil des dossiers de candidature
en 1ère année de BMA</td><td>Date limite d'arrivée à la DSDEN des dossiers médicaux, dossiers de Retour en Formation Initiale ou de Reprise d'Études et de parcours Passerelles de la voie professionnelle vers la voie générale ou technologique</td></tr>
<tr><td colspan="3">FIN de la SAISIE des vœux d'affectation par les FAMILLES</td><td>Mardi 30 mai</td><td></td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td colspan="3">Arrêt des évaluations et enregistrement dans le LSU</td><td>Vendredi 2 juin</td><td></td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td colspan="3">Date limite d'arrivée à la DSDEN du département demandé des justificatifs de domicile ou de mutation pour les candidats extérieurs à l'académie de Montpellier</td><td rowspan="2">Jeudi 8 juin</td><td rowspan="2"></td><td colspan="2">Date limite d'arrivée à la DRAIO des justificatifs de domicile ou de mutation pour les candidats extérieurs
à l'académie de Montpellier</td><td>Date limite d'arrivée à la DSDEN du département demandé des justificatifs de domicile ou de mutation pour les candidats extérieurs à l'académie de Montpellier</td></tr>
<tr><td colspan="3"></td><td colspan="2">Commission académique Pré-Affectation</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="3">Date limite de la notification des décisions d'orientation aux familles</td><td>Vendredi 9 juin</td><td></td><td colspan="3">Date limite de notification aux familles de la décision d'orientation aux familles</td></tr>
</table>

1ère année de CAP et 2nde professionnelle	2nde Générale et Technologique	Période	Examens	1ère Professionnelle 1ère année de BMA	1ère Générale ou Technologique
Date limite de dépôt des recours en appel (fin de 3ème)		**Mercredi 14 juin**		Date limite de dépôt des recours en appel (fin de 2nde)	
Date limite de transfert des évaluations du LSU vers Affelnet		**Jeudi 15 juin**		**Date limite de saisie des vœux par les établissements**	
Date limite de saisie des vœux par les établissements					
Commissions d'appel 3ème (date susceptible d'évoluer en fonction des départements - se référer aux guides de référence)		**Vendredi 16 juin matin**			
		Vendredi 16 juin après-midi		**Commissions d'appel 2nde** (date susceptible d'évoluer en fonction des départements - se référer aux guides de référence)	
Contrôles et simulations académiques (intervention possible sur le dossier des élèves)		**Vendredi 16 juin**		Contrôles et simulations académiques (intervention possible sur le dossier des élèves)	
Date limite de saisie des commissions de classement (vœux sans barème)				Date limite de la commission d'admission en 1ère année de Brevet des Métiers d'Art et de saisie des commissions de classement (vœux sans barème)	
		Samedi 17 juin			
		Dimanche 18 juin			
Date limite de saisie des décisions de la commission PRE-Affectation et des commissions de classement des vœux sans barème		**Lundi 19 juin**		Date limite de saisie des décisions de la commission PRE-Affectation et des commissions de classement des vœux sans barème	
Contrôle et simulations académiques (intervention possible sur le dossier des élèves)				Contrôle et simulations académiques (intervention possible sur le dossier des élèves)	
Saisie des résultats de l'appel 3ème par les chefs d'établissements d'origine				Saisie des résultats de l'appel 2nde par les chefs d'établissements d'origine	
Contrôles des saisies et validation par les chefs d'établissements (**dernier jour d'intervention sur les dossiers** par les établissements)				Contrôles des saisies et validation par les chefs **d'établissements** (**dernier jour d'intervention sur les dossiers** par les établissements)	
Contrôle et simulations académiques (dernier jour d'intervention sur les dossiers par les DSDEN/DRAIO)		**Mardi 20 juin**		Contrôle et simulations académiques (dernier jour d'intervention sur les dossiers par les DSDEN/DRAIO)	
Contrôle et simulations académiques (plus aucune intervention sur les dossiers)		**Mercredi 21 juin**		Contrôle et simulations académiques (plus aucune intervention sur les dossiers)	
		Jeudi 22 juin			
		Vendredi 23 juin			
		Samedi 24 juin			
		Dimanche 25 juin			
Lancement du traitement		**Lundi 26 juin**	**DNB**	Lancement du traitement	
Descente des résultats de l'affectation dans SIECLE et ouverture de SIPA		**Nuit du 26/06 au 27/06**		Descente des résultats de l'affectation dans SIECLE et ouverture de SIPA	
Mise à disposition des résultats de l'affectation aux DSDEN, établissements d'origine et d'accueil		**Mardi 27 juin après les épreuves du DNB**	**DNB**	Mise à disposition des résultats de l'affectation aux DSDEN, établissements d'origine et d'accueil	
Transmissions aux familles des notifications et/ou des résultats d'affectation : - par le CIO qui a initié le dossier pour les non affectés candidats au titre du RFI - par les établissements d'accueil pour les élèves affectés ou inscrits en liste supplémentaire - par les établissements d'origine pour les élèves non affectés (NB : les établissements d'origine pourront également éditer une "fiche de résultat de l'affectation" comportant un récapitulatif des vœux et des décisions).				**Transmissions aux familles des notifications et/ou des résultats d'affectation :** - par le CIO qui a initié le dossier pour les non affectés candidats au titre du RFI - par les établissements d'accueil pour les élèves affectés ou inscrits en liste supplémentaire - par les établissements d'origine pour les élèves non affectés (NB : les établissements d'origine pourront également éditer une "fiche de résultat de l'affectation" comportant un récapitulatif des vœux et des décisions).	
Ouverture du service en ligne d'inscription					
Diffusion des places vacantes par la DRAIO					

1ère année de CAP et 2nde professionnelle	2nde Générale et Technologique	Période	Examens	1ère Professionnelle 1ère année de BMA	1ère Générale ou Technologique
Saisie des vœux, EXCLUSIVEMENT pour les candidats SANS AFFECTATION	Commissions d'ajustement (cf calendrier et modalités départementales précisées dans le guide de chacun des départements)	**Mercredi 28 juin**			Commissions d'ajustement (cf calendrier et modalités départementales précisées dans le guide de chacun des départements)
Début des inscriptions administratives		**Jeudi 29 juin**			
Saisie des vœux, EXCLUSIVEMENT pour les candidats SANS AFFECTATION	Commissions d'ajustement (cf calendrier et modalités départementales précisées dans le guide de chacun des départements)				
Saisie des vœux, EXCLUSIVEMENT pour les candidats SANS AFFECTATION	Commissions d'ajustement (cf calendrier et modalités départementales précisées dans le guide de chacun des départements)	**Lundi 1er juillet**			
Lancement du traitement, diffusion et notification des résultats	Commissions d'ajustement (cf calendrier et modalités départementales précisées dans le guide de chacun des départements)	**Mardi 4 juillet**			
Date limite d'appel aux listes complémentaires		**Jeudi 31 août**		**Date limite d'appel aux listes complémentaires**	
Rentrée des enseignants		**Vendredi 1er septembre (sous réserve)**		**Rentrée des enseignants**	
Rentrée des élèves		**Lundi 4 septembre (sous réserve)**		**Rentrée des élèves**	
Communication des places vacantes par les établissements à la DRAIO de Montpellier		**Mercredi 6 septembre 12h00**		Communication des places vacantes par les établissements à la DRAIO de Montpellier	
Diffusion des places vacantes par la DRAIO l'après-midi (ainsi que le mercredi 20 septembre)	Commissions d'ajustement (selon modalités départementales précisées dans le guide de chacun des départements)	**Jeudi 7 septembre**			
Saisie des vœux, EXCLUSIVEMENT pour les candidats SANS AFFECTATION		**Vendredi 8 septembre**		Diffusion des places vacantes par la DRAIO (ainsi que le lundi 21 septembre)	
		Samedi 9 septembre		Commissions d'ajustement (selon modalités départementales précisées dans le guide de chacun des départements)	
		Dimanche 10 septembre			
Saisie des vœux, EXCLUSIVEMENT pour les candidats SANS AFFECTATION	Commissions d'ajustement (selon modalités départementales précisées dans le guide de chacun des départements)	**Lundi 11 septembre**			
Lancement du traitement, diffusion et notification des résultats		**Mardi 12 septembre**			
Entretiens de situation pour les élèves non affectés		**Á partir du Mercredi 13 septembre**		Entretiens de situation pour les élèves non affectés	

: opérations incombant principalement au DRAIO/DSDEN

: opérations incombant principalement aux établissements

: opérations incombant principalement aux familles

: opérations liées à l'orientation